

**EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Bilan de la section du GENEVRAY – Année 2025

Séance du 28 janvier 2026,

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit janvier à dix-huit heures et trente-huit minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain) se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt-deux janvier deux mille vingt-six.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 19

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BOURGEAIS Didier, BOYER Corinne, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DOMINGUEZ Solange, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, GENOD Patrick, GERBAULET Geneviève, LALLEMENT Alexandre, LIEVIN Karine, LYAUDET Stéphane, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, ROSIER Nicole

Membres absents excusés avec pouvoir : 8

FORAY Gaëlle pouvoir à BOYER Corinne
FUMEX Jacques pouvoir à DRHOVIN Jacques
GUILLERMET Maria pouvoir à BOURGEAIS Didier
LEMOINE Gilbert pouvoir à CYVOCT Jean-Michel
LYAUDET (MARIN) Jessie pouvoir à EMIN Philippe
MARTINE Christine pouvoir à CORTINOVIS Bernard
PERNOD BEAUDON Stéphanie pouvoir à MASSIRONI Alain
ZANI Sonia pouvoir à LIEVIN Karine

Membres absents excusés avec pouvoir ne pouvant être exercé : 1

CRETIER Humbert

Membres absents excusés sans pouvoir : 1

BROCHET Olivier

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

En présence de 19 conseillers, 8 pouvoirs ayant été déposés, soit 27 votants

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de décider de l'utilisation du produit de la section du GENEVRAY pour l'exercice 2026. Il communique le bilan financier de la section pour l'exercice 2025 ci-dessous :

RECETTES

- Location (Bernard GRIOT) 12,55 € (budget général, cpte 752 (chap. 011)
- Location (Alexis TERNOIS 2025) 150,36 € (budget général, cpte 752 (chap. 011)

TOTAL des recettes 162,91 €

DEPENSES

- Impôts 2025 (Taxes foncières) 93,00 € (budget général, cpte 63512 (chap. 011)
- Contribution à l'hectare 354,36 € (budget forêt, cpte 62878 (chap. 011)

TOTAL des dépenses 447,36 €

Bilan 2025 : 162,91 € - 447,36 € = - 284,45 €

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20260128-DE-2026-01-08-DE
Date de télétransmission : 03/02/2026
Date de réception préfecture : 03/02/2026

Compte tenu du solde positif de l'exercice 2024 soit 10 705,01 €, le solde de l'exercice 2025 s'arrête à un excédent de 10 420,56 €.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le bilan financier de la section pour l'exercice 2025 ci-dessus.

- **APPROUVE** que les dépenses et les recettes ont été inscrites aux budgets de la Commune (budget général et budget forêt) 2025.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN.



Publiée sur le site internet de la Commune le 16/02/2026

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20260128-DE-2026-01-08-DE
Date de télétransmission : 03/02/2026
Date de réception préfecture : 03/02/2026